



ISSN 1951-6436

ISSN en ligne 2260-8060

Pierre Sonnerat, un naturaliste français en Inde

Uma Damodar Sridhar

The English and Foreign Languages University, Inde
umadsridhar@efluniversity.ac.in

<https://orcid.org/0000-0003-1234-1366>

Reçu le 02-07-2020 / Évalué le 15-08-2020 / Accepté le 04-11-2020

Résumé

La fin du XVIII^e siècle apporte une transition dans le regard des voyageurs et des penseurs français sur l'Inde. Témoignant d'une curiosité intense vis-à-vis des coutumes et de la religion de l'Inde, ils se sont lancés à la recherche de l'Inde mystique, le pays de la sagesse ancienne. Pierre Sonnerat, naturaliste français, participe à des explorations dans les îles de l'Océan Indien, et poursuit une carrière administrative à Pondichéry. Il est témoin, entre autres, de la prise de Pondichéry par les Anglais en 1778, et se lance dans une description méticuleuse des coutumes religieuses et des mœurs des Indiens, cherchant à prendre l'œil impartial du naturaliste. Rentré en France il publie son *Voyage aux Indes orientales et en Chine, de 1774 jusqu'en 1781*. Quoique controversé, son livre obtient un succès considérable. Dans cet article, nous explorerons le contexte politique de cette époque impérialiste et le traitement de certains des thèmes sociaux par Sonnerat, posant son œuvre comme parmi ceux des premiers orientalistes français.

Mots-clés : Sonnerat, récits de voyage, voyageurs français du XVIII^e siècle, orientalisme

Pierre Sonnerat. A French naturalist in India

Abstract

The end of the 18th century was a period of transition for French travelers and thinkers on India. Demonstrating an intense curiosity about Indian customs and religion, they set out in search of the mystical India, the land of ancient wisdom. French naturalist Pierre Sonnerat took part in explorations in the Indian Ocean islands, and pursued an administrative career in Pondicherry. He witnessed, among other things, the capture of Pondicherry by the English in 1778, and embarked on a meticulous description of the religious customs and mores of the Indians, seeking to approach it with the impartial eye of the naturalist. Returning to France he published his *Voyage to the East Indies and to China from 1774 to 1781*. Although controversial, his book achieved considerable success. In this article, we will explore the political context of this Imperialist period and his treatment of some of the social themes, marking him out as one of the first French orientalist.

Keywords: Sonnerat, travel writing, 18th century French travellers, Orientalism

Introduction

La seconde moitié du XVIII^e siècle en Europe est marquée par le ferment social et les tourments intellectuels et politiques, représentant un moment de rupture épistémologique avec le siècle précédent. En France, les philosophes et les écrivains prônent les savoirs, les sciences et l'esprit rationnel, rejetant l'obscurantisme religieux. Ce siècle fut également une époque d'ouverture au monde et aux nouveaux horizons. Maints voyageurs français, administrateurs, philosophes et missionnaires, mais aussi savants et naturalistes, font des périple dans les différentes contrées du monde, rapportant des visions de paysages inouïs. Ils produisent des témoignages en grand nombre et variété¹, accueillis et lus avidement par un public désireux de connaître les histoires venues d'ailleurs. Le choc des idées est désormais à la mode.

Pierre Sonnerat, voyageur naturaliste français est né à Lyon en 1748. Neveu de Pierre Poivre, botaniste et Intendant des Iles de France et de Bourbon et chargé de rapporter les épices en France, Sonnerat reçoit sa formation aux sciences naturelles à l'Isle Maurice et à Madagascar auprès du médecin et naturaliste Philibert Commerson. Son premier voyage, en 1771 au Cap de Bonne Espérance, est suivi par un second de 1771 à 1772 en Nouvelle-Guinée pour participer à des explorations d'histoire naturelle, où il écrit son premier livre, *Voyage à la Nouvelle-Guinée* (1776). Grâce à ses talents en *dessins, peinture et miniatures* (Ly-Tio-Phane et al. 2010 : xxii) et à son expérience dans la collecte des plantes et épices, il connaît une ascension professionnelle rapide, et il est bientôt nommé correspondant² de l'Académie des Sciences auprès d'Adanson³. Nommé en 1774 Sous-Commissaire d'État à la Marine, il embarque en voyage d'observation fin 1775 à des Indes et ensuite de la Chine. Il ne connaît pas de grands succès en Chine dans ses observations et revient à Pondichéry où il s'installe en tant que sous-commissaire, y restant jusqu'au siège de cette ville par les Anglais en 1778.

Impressionné par l'Inde et poussé par sa vocation scientifique, Sonnerat se lie d'amitié avec l'ancien Conseiller de Pondichéry Pierre Paul Martin qui partage avec lui sa documentation sur *la religion des Indiens* (Sonnerat, 1782 :7). Il revient en France en avril 1781 et termine son manuscrit du *Voyages aux Indes orientales et en Chine*, qu'il fait publier en 1782. Il fait une deuxième visite en Inde, à Pondichéry d'abord de 1786 à 1789, puis au comptoir de Yanaon, où il est Commandant de 1790 à 1793. Yanaon tombe aux mains des Anglais et il est fait prisonnier à Madras pendant vingt ans. Il compose son deuxième ouvrage pendant cette période. Grâce à son ami Joseph Banks⁴, il obtient un passage pour la France où il meurt en 1818. Son troisième ouvrage *Nouveau Voyage aux Indes Orientales, 1786-1813* ne sera publié qu'en 2010 (Ly-Tio-Phane, Deloche).

L'étude présente est basée sur le livre *Voyages aux Indes orientales et en Chine* (1782), publié en deux tomes. Quoique controversé, il a un succès considérable. À l'observation de la nature et de la situation politique de l'époque, il joint une description de la société de l'Inde du sud, des côtés de Malabar et de Coromandel. Le premier tome, comprenant 317 pages, est entièrement consacré à l'Inde, avec une trentaine de chapitres répartis en trois *Livres*. L'œuvre comprend des descriptions des mœurs et traditions de la société indienne, des rites et des fêtes religieux, des divinités indiennes, de la médecine et des métiers. Ces écrits sont garnis de 140 planches, gravées par Poisson à partir des dessins et aquarelles de Sonnerat lui-même, comprenant des portraits ethnographiques (50 planches) ainsi que des divinités (30 planches). 45 planches du deuxième tome représentent des plantes, des oiseaux et des animaux des régions visitées.

Notre analyse sera orientée sur trois axes principaux qui nous aideront à contextualiser et comprendre l'œuvre dense et diversifiée de Sonnerat : les conditions de la production des récits de voyage scientifique au XVIII^e siècle, les traces des influences politiques et idéologiques dans le discours de Sonnerat, et son traitement de certains des thèmes sociaux qui exposent son idéologie personnelle.

Le récit de voyage scientifique au XVIII^e siècle

Le récit de voyage véhicule un savoir qui oriente et configure, en fonction de sa propre culture, ce (que l'auteur) croit être une perception directe de la réalité. Le témoin est donc aussi un interprète, qui donne sens à ce qu'il voit et à ce qu'il entend (Moussa, 2006 : 250).

Le genre viatique est une confrontation et une négociation avec l'altérité. Or, fournir une vision de l'étranger par des représentations de cultures et de peuples nouveaux révèle également autant sur l'identité et la subjectivité de celui qui décrit. L'étude des récits de voyage du XVIII^e siècle permet donc de déchiffrer et de critiquer les implications idéologiques de celui qui s'y lance ainsi que les valeurs et les attitudes de la culture dont il est issu.

Le XVIII^e siècle apporte un tournant scientifique aux récits de voyages. L'Académie des sciences, créée en 1663 par Louis XIV à l'initiative de Colbert dans le but d'encourager et soutenir la recherche scientifique, contribue à son progrès en France par des commissions, des voyages d'exploration et des publications annuelles de rapports. Les voyageurs naturalistes avaient à suivre un cahier des charges précis. Lorelai Kury cite *l'Instructio peregrinatoris* (1759), l'œuvre du botaniste suédois et père de la taxonomie Linné, référence obligatoire pour les naturalistes de l'époque :

(Le naturaliste) doit être versé dans l'histoire naturelle, savoir peindre et dessiner, tracer des cartes, être bien informé et cultivé. Il doit savoir écrire le latin et tenir un journal clair et précis, observer et décrire la géographie des contrées visitées de même que leur aspect physique en ce qui concerne chaque « élément » : *terra, mare, aer, calor*. (1998 : 70).

Les récits de voyage scientifiques avaient-ils alors une structure et un format qu'il convenait de suivre. Les voyageurs naturalistes étaient chargés de rapporter des échantillons de flore et de faune aux musées et aux jardins botaniques, sous la protection de l'Académie et de l'État français, soucieux d'élargir les perspectives commerciales et de développer l'utilisation des *produits naturels exotiques* (Kury, 1988 : 65). Cependant, ces instructions n'hésitaient pas à y attacher des conceptions anthropologiques. Commerson, par exemple, mettait en rapport l'histoire naturelle et le colonialisme 'humanitaire' des Lumières, en constatant que le naturaliste avait un programme de *compréhension des 'sauvages' fondé sur les rapports entre leur constitution physique, leur culture et le climat qu'ils habitent. Il s'insère ainsi dans le groupe d'administrateurs coloniaux, de philosophes et d'économistes qui croyaient plus profitable et plus humain de s'approcher d'eux pour les civiliser, en ayant besoin pour cela d'une profonde connaissance des hommes et des lieux.* (Michèle Duchet dans Kury, 1998 : 74).

Par conséquent, ces récits se trouvaient à l'intersection de la recherche scientifique et du regard ethnologique, faisant l'amalgame de l'histoire naturelle avec l'étude de mœurs et exposant l'idéologie des auteurs, prétendument objectifs et neutres. En bon disciple de Commerson, Sonnerat prête lui aussi une attention particulière aux us et coutumes des Indiens dans son livre. Or, il n'était point animé par un désir de « civiliser ». Il était poussé au contraire par une soif de connaître le peuple ancien qu'il croyait rencontrer, quoiqu'il ne réussisse pas entièrement à se déposséder de tous ses aprioris culturels.

Le récit de voyage scientifique se distinguait également par son style particulier. Les phrases plutôt simples et courtes, sans embellissements rhétoriques, les noms vernaculaires privilégiés à l'érudition ostentatoire, des spéculations abstraites et métaphysiques réduites au minimum, tels étaient les procédés rhétoriques adoptés en général dans ces récits (Thompson, 2011 : 75). Sonnerat, garde ainsi un style anonyme, avec des descriptions objectives et scientifiques, et écartant toute référence aux expériences personnelles. Animé d'un désir de montrer *la vérité* (Sonnerat, 1782 : xv) sur l'Inde, il présente son œuvre comme un guide exhaustif. N'oublions pas qu'au siècle des Lumières, il importait aux voyageurs de faire preuve d'authenticité dans leurs récits. Le goût du siècle exigeait des expériences vécues au profit des analyses des œuvres, grâce à la valeur accordée à la mise en évidence

empirique. Sans doute, Sonnerat tient-il pour cette raison à préciser dans son avant-propos qu'il avait *vu et examiné* (Sonnerat, 1782 : xv) ce qu'il présentait aux lecteurs. Force est de constater qu'il s'agissait autant d'une convention de rédaction scientifique, que d'une stratégie pour gagner la confiance des lecteurs par la production d'un discours impersonnel faisant autorité.

La lutte pour l'Inde

Sonnerat commence en traçant un tableau politique de l'Inde, depuis ses *origines fabuleuses* (Sonnerat, 1782 : 1), et passe par les différentes *révolutions* (Sonnerat, 1782 : ix) pour aboutir avec l'arrivée des Européens en Inde. Il décrit l'état politique dans les lieux d'implantation française en Inde, à savoir, les Côtes du Coromandel, du Malabar et de Surate, et termine avec une description de la prise de Pondichéry, dont il est témoin.

La lutte pour le contrôle de l'Inde domine cette première partie du récit de Sonnerat, car son arrivée coïncida avec un moment particulièrement troublant dans les relations coloniales franco-anglaises. Malgré sa longue présence en Inde, depuis son établissement à Surate en 1664 et ayant développé des relations commerciales importantes, la France dut céder tous ses territoires aux Anglais suite au Traité de Paris de 1763 à la fin de la guerre de Sept Ans, n'en conservant que cinq comptoirs : Pondichéry, Karaikal, Mahé, Yanaon et Chandernagore. Ainsi, sous Louis XV, les Français renoncèrent à leurs ambitions expansionnistes en Inde et furent obligés désormais à maintenir leurs comptoirs sans armée ni fortifications.

Néanmoins, malgré les défaites qui suivirent et qui ont poussé la France à une position politique « subordonnée » (Marsh, 2009 : 2) dénuée d'ambitions politiques, l'Inde persista dans l'imaginaire français. Il s'agirait d'une *compensation de la défaite* : *évincée de l'Inde après Dupleix, la France, d'abord distancée dans la découverte linguistique, devait maintenant à cette infortune l'avantage d'une passion scientifique que n'altérerait aucune arrière-pensée politique* (Schwab, 2014 : 72). Sonnerat partage déjà cette passion, quoique son argumentation prenne la voie d'une double perspective critique envers la vénalité européenne et l'ascendance des Anglais en Inde.

L'Inde en proie à la cupidité européenne

Sonnerat critique d'emblée le projet colonial en regrettant le sort de l'Inde tombée dans les griffes des Européens, avides de puiser dans les abondantes richesses du pays. Il constate dans l'avant-propos :

On verra par l'histoire de l'Inde que le despotisme & l'oppression avilissent bientôt les Peuples, énervent les États les plus florissants & dégradent le caractère de l'homme ; les mœurs douces & simples des Indiens méritaient d'être respectées : mais plus un Peuple sera heureux, plus ses voisins lui porteront envie, & la cruauté, la tyrannie & l'ignorance écartèrent toujours la vertu & le bonheur (Sonnerat, 1782 : XXX-XIV).

Il constate que l'Inde n'a cessé d'exciter *leur insatiable cupidité* (Sonnerat, 1782 : 8), observant toutefois qu'un pays si grand ne pouvait pas rester très longtemps sous l'autorité des Mogols seuls, et reconnaît la supériorité des armes de guerre européennes qui ont renversé l'empereur mogol. Cependant, tout en regrettant le rôle néfaste du colonialisme, ses remarques les plus cinglantes sont réservées aux Anglais qui auraient selon lui dévasté le pays par leur despotisme sans merci. Il adresse à leur égard des critiques à plusieurs reprises :

Les Anglais, (...), firent regretter le joug moins tyrannique des autres Nations : sans paraître souverains, à l'ombre d'un phantôme qu'ils décoraient du titre de Nabab, ils exercèrent- le despotisme le plus dur, & commirent des concussions abominables. Cet excès de violence, joint aux fléaux de toute espèce qu'éprouvèrent les Indiens, changea leur pays en une vaste solitude, dont la moitié, cultivée jadis par des hommes libres, n'est plus habitée aujourd'hui que par des bêtes féroces (Sonnerat, 1782 : 8-9).

Par ailleurs, le plus choquant pour lui, c'est que le butin des conquêtes n'était pas toujours versé à l'état britannique, mais au contraire réparti entre les employés de la Compagnie : *Les richesses immenses dont ils s'emparèrent furent partagées entre les Employés de la Compagnie, chacun à raison de son grade ; & le Nabab, la Compagnie & la Nation anglaise ne retirèrent aucun avantage de cette hostilité (Sonnerat, 1782 : 13).*

Ces critiques acerbes seraient autant des stratégies de mobilisation, positionnant la France contre cet « Autre » que représentait l'Angleterre. La rencontre de la France avec l'Inde est ainsi façonnée et légitimée par le sentiment de *la perte de l'empire de Dupleix* (Marsh, 2009 : 4). En insistant sur les injustices pratiquées par les Anglais, le récit fonctionnerait comme un procédé rhétorique pour confirmer la supériorité morale des Français, qui auraient été plus cléments envers les peuples indiens et plus honnêtes envers leur Patrie.

L'ancienneté de l'Inde

La « découverte » du sanskrit et de l'Hindouisme par les Européens au XVIII^e siècle a suscité un vif intérêt pour une civilisation plus ancienne que la leur. Voltaire, personnalité phare de l'époque des Lumières, est séduit par un texte

nommé *l'Ezour-Védam* offert par Modave en 1760. Il le fit traduire et déposer à la bibliothèque du Roi. Ce texte était prétendument traduit des Vedas, annonçant une civilisation hindoue antédiluvienne, et Voltaire s'en est servi pour faire avancer ses idées anticléricales, annonçant une civilisation qui serait à la source de toutes les autres. En réalité, il s'agissait d'une contrefaçon, que Sonnerat constate dans son livre⁵, car il l'aurait fait relire par un brahmane qui l'a confirmé :

Le hasard ne m'a pas moins favorisé : j'avais la prétendue traduction de Yezour-Vedam, qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi : je la fis lire à un Brame savant, mais fanatique ; & comme cet ouvrage ne remplissait point l'idée qu'il voulait me donner de sa religion, il se crut obligé de m'en dévoiler les mystères (Sonnerat, 1782 : 7).

Or, le statut intellectuel de Voltaire était tel qu'on le considérait presque comme *une source primaire* sur l'Inde (Marsh, 2009 : 91). La découverte de *l'Ezour-Védam* a déclenché une quête du Graal pour obtenir d'autres textes sacrés indiens et Sonnerat en fut l'un des participants avides. Tout au long de son œuvre, il fit preuve de son admiration pour cette culture antique, qu'il considérait comme le berceau de l'humanité.

Les Anciens ont regardé les Indiens comme les premiers habitants de la terre... Ce n'est pas dans les glaces du Nord, ni sur les sables brûlants de la Lybie, qu'elle leur choisit un berceau L'Inde seule offre les traces de cette fécondité primitive : toutes les autres parties du globe paraissent autant de conquêtes faites sur la stérilité. C'est donc aux Indiens qu'il faut accorder un droit d'aïnesse (Sonnerat, 1782 : 2).

Les *Brachmanes*, supposés être les détenteurs du savoir ancien et possesseurs de la sagesse mythique, en seraient des vrais précurseurs. Or, cette culture antique serait en déclin, corrompue par une multiplication d'interprétations des livres sacrés, perdant ainsi sa pureté originelle. Cependant, *l'Indien sage*, dit Sonnerat, *n'est pas idolâtre. Il adore un Être suprême & infini, dont tout fait partie ; & quand on lui demande comment il se le représente, il répond sans hésiter : « Il m'est aussi difficile de le représenter, qu'à vous de figurer la voix qui sort de la bouche, » ou les sons que rend une cloche : nous les entendons ; de même tout m'annonce un Être suprême, sans que pour cela je puisse le définir, ni le peindre fous une forme sensible (Sonnerat, 1782 : 6).*

Un regard ethnographique sous le signe de l'empire

Sonnerat consacre une dizaine des chapitres (Livre 1) dans une description détaillée du peuple indien, dont nous discuterons certains aspects ci-après. Ses écrits sont riches de détails de la vie de la côte du Coromandel, plus spécifiquement

les coutumes des Tamouls. Il qualifie le peuple indien en termes généralisants, comme *simple et sobre, consommant du riz cuit à l'eau, des herbages, des légumes, du laitage & quelques fruits* » (Sonnerat, 1782 : 27) et ayant horreur de « *toute liqueur ou boisson forte, capable d'enivrer* (Sonnerat, 1782 : 27).

Il décrit le village tamoul ainsi : *L'intérieur du pays est bien cultivé ; les montagnes font taillées en amphithéâtre pour être semées de riz. Chaque habitant a fon quarré de terre bordé d'un mur de six pieds de haut & planté de cocotiers, de jacquiers, de mourouq & de houette sur lesquels grimpent le poivre & le bétel : rien n'est plus agréable que ces habitations* (Sonnerat, 1782 : 36).

Ces remarques viennent tempérer sa constatation faite juste avant dans un esprit d'administrateur colonial : *Le commerce exclusif du poivre le plus estimé, que le roi de Carnate nous permet dans ses États, joint à celui qu'on peut faire de la cardamone, du sandal, du gingembre & de la cannelle, mériterait qu'on s'occupât de cette place. : la rivière est agréable & profonde ; en creusant un peu la barre, on pourrait y faire un port qui recevrait les vaisseaux de cinq & six cents tonneaux* (Sonnerat, 1782 : 35).

Sonnerat ne peut pas échapper non plus à quelques stéréotypes, notamment le *topos* d'un peuple efféminé, facile à conquérir, sans génie ni talents particuliers ni pour les arts, ni pour la médecine : *Les habitants de la côte de Coromandel sont appelés Tamouls; les Européens les nomment improprement Malabars : ils sont noirs, assez grands & bien faits, mais mous, lâches & efféminés ; les Mogols les tiennent assujettis avec une facilité qui prouve leur peu de courage* (Sonnerat, 1782 : 27).

Ailleurs, il qualifie les Indiennes comme de petites *tailles, communément laide, mal propre et dégoûtantes, excepté celles de quelques Castes, dont le visage est moins désagréable, & qui ne sont pas aussi ennemies de la propreté* (Sonnerat, 1782 : 29), des commentaires qui lui ont valu de fortes critiques même de ses contemporains (D'Souza, 1995 : 94). Or, il donne tout de suite après une description élaborée de leur toilette, démentant ses propos dépréciateurs : *La plupart des femmes portent à chaque bras, de même qu'au-dessus de la cheville du pied, dix à douze anneaux d'or, d'argent, d'ivoire ou de corail : ils jouent sur la jambe, & font, quand elles marchent, un bruit qui leur plaît beaucoup ; leurs doigts des mains & des pieds sont pour l'ordinaire garnis de grosses bagues ; elles teignaient en rouge avec l'infusion des feuilles de Mindi la paume de la main, & la plante des pieds; elles teignent aussi en noir le tour des yeux, pour leur donner plus de vivacité...* (Sonnerat, 1782 : 29). De même, toute en gardant un regard plutôt hautain quant aux autres aspects comme l'art, l'architecture et les sciences indiennes, il y consacre paradoxalement des descriptions détaillées.

Ces attitudes ethnocentriques s'inscrivent effectivement dans un discours de justification de la domination coloniale, une thématique assez connue dans des récits de voyage de cette époque, où l'Inde est présentée comme un pays exotique et irrationnel, comme une antithèse d'un monde rationnel, stable et puissant des Européens (Marsh, 2009 : 21), révélant leur prise de position idéologique. Cela rejoint la déclaration de Saïd qui constatait que l'Orient entier avait été décrit comme *passif, originel, féminin, même silencieux et prostré*⁶ (1995 : 137-8).

L'Inde des castes

Cela dit, l'anticléricalisme des Lumières est fort évident dans l'écrit de Sonnerat. Dans sa description minutieuse des castes du Coromandel (il en énumère une cinquantaine, considérable pour l'époque), il n'hésite pas à dénoncer le système exploiteurs des castes, condamnant à plusieurs reprises l'attitude des Brahmanes qui gardent sous leur joug non seulement le malheureux *paria*⁷, mais assurent aussi leur prééminence auprès du peuple en se déclarant les seules voies à la divinité. Il consacre une grande partie du chapitre à une description, la première du genre, de cette caste dans le Coromandel :

Il y a cependant des Castes qui mangent du poisson & du mouton mais elles n'en font pas leur nourriture habituelle ; ce n'est que dans les festins qu'ils s'écartent de la loi générale de s'abstenir de tout ce qui a reçu vie. Les Parias seuls, réputés infâmes, mangent du bœuf, de la vache ou du buffle : c'est une abomination qu'on regarde comme le plus grand des crimes ; quiconque s'en rend coupable, est déchu de sa Caste (Sonnerat, 1782 : 27-28).

Il cherche pourtant des raisons pour expliquer leur situation, puisant dans la théorie indienne de la réincarnation : *Pour se décharger du crime de l'avoir commise, les Indiens y cherchèrent une cause surnaturelle ; le dogme de la transmigration des âmes leur en facilita les moyens. Il était naturel d'imaginer que le coupable ne devait revivre que pour souffrir ; & dans ce principe la triste condition de Paria lui fut assignée (Sonnerat, 1782 : 57).*

Il ne manque pas pourtant de montrer de la sympathie pour eux et de se demander pourquoi ils ne sortiraient pas de leur condition : *Le nombre des Parias est si grand, que, s'ils voulaient sortir de l'opprobre où on les tient, ils seraient en état d'opprimer les autres Castes ; mais ils y font absolument insensibles. (Sonnerat, 1782 : 58).*

Enfin, dans un geste peu ordinaire de réflexion sur soi, il assimile le statut de l'Européen à celui du *paria* aux yeux des Indiens, et remarque d'un ton

ironique : *L'infamie des Parias rejailit sur les Européens ; ces derniers sont d'autant plus en horreur, qu'outre leur peu de respect pour la vache dont ils mangent la chair, les Indiens leur reprochent encore de cracher dans les maisons & même dans les temples, de boire en appliquant le vase aux lèvres, de porter les doigts à la bouche, de manière que la salive les souille, &c. Ainsi un Européen est tout ce que les Indiens connaissent de plus méprisable ; ils le nomment Parangui, nom qu'ils donnèrent aux Portugais, lorsque ceux-ci abordèrent dans leur pays, & c'est un terme qui marque le souverain mépris qu'ils ont pour toutes les Nations de l'Europe* (Sonnerat, 1782 : 58).

Continuant dans la même veine, il finit par se demander si la société européenne n'était guère meilleure que celle des Indiens.

On voit par cette division des Castes , que chacune fait un Peuple particulier, que la religion & les lois empêchent de se confondre avec les autres, La plupart des Nations étaient divisées de même; l'Égypte avait sept tribus, Athènes quatre, & l'Arabie trois, entre lesquelles les Prêtres étaient les plus considérés : les Romains avoient deux classes de Citoyens ; presque tous les États de l'Europe , à l'imitation de l'Inde , admettent des distinctions dans leur Corps civil ; & nous qui les blâmons, sommes-nous plus justes & plus sages ; n'avons-nous pas nos Castes ? (Sonnerat, 1782 : 63).

L'Inde des femmes

La figure de la femme, marqueur de l'identité culturelle et symbole de la tradition, demeure l'incarnation ultime de l'altérité dans la culture étrangère, provoquant des sentiments de désir ou de peur. Elles apparaissent dans l'œuvre de Sonnerat à propos du sati, la veuve brûlée au bûcher de son mari et de la dévadassi, la danseuse des temples, appelée bayadère en français.

Exprimant son horreur pour le sati, décrit à la fin de son chapitre sur les funérailles en Inde, Sonnerat la qualifie comme une coutume barbare et inhumaine, « bannie dans les Etats *mahométans* », et n'étant pratiquée que « dans la Caste des Brame et dans celle des Militaires » (Sonnerat, 1782 : 93). Il désigne la femme à plusieurs reprises comme une « victime » des circonstances et d'une société patriarcale qui la pousse vers son destin terrible.

La victime se pare chez elle de tous ses bijoux & de ses plus superbes habits, comme si elle allait se marier ; ses parents & ses amis l'accompagnent au son des tambours, des trompettes et d'autres instruments : les Brame l'encouragent à s'immoler, en l'assurant qu'elle va jouir d'une félicité sans bornes

dans le paradis, où elle deviendra la femme de quelque Dieu, qui l'épousera pour la récompenser de la vertu. Ils lui promettent encore que son nom sera célébré par toute la terre, & chanté dans tous les sacrifices, ce qui en détermine encore quelques-unes à se brûler ; mais la loi ne les y oblige pas (Sonnerat, 1782 : 94).

Ainsi, il fait peser la responsabilité de cet acte sur les membres de sa famille et aux prêtres qui incitent et manipulent les femmes à prendre cette mesure extrême, alors que la femme elle-même est aveuglée du « bandeau de la *superstition qui couvre ses yeux* » (Sonnerat, 1782 : 94).

Cherchant encore une fois à l'expliquer, Sonnerat cite Strabon⁸, selon lequel cette coutume aurait été établie jadis pas des rois pour empêcher que leurs femmes les empoisonnent, afin de se libérer. Mais, comme au sujet des castes, Sonnerat évoque des exemples de morts volontaires ou forcés tirés des autres cultures, pour en conclure, faussement, que *toutes ces coutumes viennent de la même cause ; d'un attachement sans bornes à la personne pour laquelle on s'immole* (Sonnerat, 1782 : 96).

Quoiqu'erroné dans son raisonnement, il démontre sans cesse une démarche de rationalisation des visions de l'altérité qu'il voit, en évoquant les traditions locales ou en puisant dans des exemples tirés des cultures connues des Européens. Il préfigure ainsi les arguments qu'avanceront par la suite les administrateurs coloniaux anglais qui cherchaient à comprendre ces pratiques suivant les textes religieux et les préceptes de la tradition. En revanche l'agentivité ou la subjectivité de la femme, malheureusement, est complètement occultée dans ces discours. Comme le dit Spivak, *Si, dans le contexte de la production coloniale, les subalternes n'ont pas d'histoire et ne peuvent pas parler, les subalternes femmes restent encore plus profondément dans l'ombre*⁹ (1988 : 28).

La figure de la bayadère constitue un autre *topos* incontournable du récit de voyage de cette époque. Figure érotique et exotique à la fois, elle serait l'incarnation de *la dévotion, de la religion et de la sexualité. En effet, leur pouvoir envoûtant était tel que l'inclusion d'une description des bayadères devint presque obligatoire dans les récits de voyage sur l'Inde*¹⁰ (Marsh, 2009 : 143).

Sonnerat ne déroge pas à la règle et les présente dans le chapitre consacré à Surat : *Surate est renommé par ses Bayadères ont le véritable nom est Dêvédassi : celui de Bayadères que nous leur donnons, vient du mot Balladeiras, qui signifie en Portugais Danseuses. Elles se consacrent à honorer les Dieux, qu'elles suivent dans les processions, en dansant & chantant devant leurs images* (Sonnerat, 1782 : 41).

Tout en louant leur expertise en matière de musique et de la danse, leur grâce et la volupté de leurs mouvements, il s'intéresse à leur triste sort, l'imputant aux prêtres qui les exploitent à leur propre bénéfice, les transformant en *femmes publiques* » (1782 : 41). Par ailleurs, Sonnerat ne manque pas non plus d'enregistrer la caste à laquelle elles appartiennent : *Les Dévedaji-quels ou Tévadia-quels, que nous appelions communément Bayadères. Ceux qui composent ces cinq dernières Castes peuvent être de la main droite ou de la main gauche. Ceux qui fervent les Choutres de la main droite font censés être dans ce rang, & ne peuvent point servir ceux de la main gauche ; & ceux de cette main, à leur tour, ne servent pas ceux de l'autre* (Sonnerat, 1782 :55).

Sonnerat garde ce même regard interrogateur, quoique mêlé d'une attitude de supériorité, dans ses descriptions des autres aspects de la société hindoue, sans toutefois chercher à en peindre des images sensationnelles. Il tente ainsi de rester fidèle à sa vocation de naturaliste.

Conclusion

Nous ne pouvons pas terminer cette analyse sans évoquer les fortes critiques que l'œuvre de Sonnerat a recueillies, même de son vivant. D'une part, on lui a reproché sa grande « crédulité » (Pouillon, 2008 : 906) et son manque de style. D'autre part, plus grave, ses écrits seraient un plagiat d'autres travaux. Ainsi les extraits du *Bagavadam* [Bhagavata Purana] (Premier Tome, Livre 3) auraient été rédigés par Maridas Poullé¹¹, qui aurait vendu à Sonnerat ainsi qu'à plusieurs autres Français une copie de sa traduction française de la version tamoule du texte sanscrit du *Bagavata Purana*. De plus, des parties de son mémoire sur les Indiens seraient tirées du texte de Jean Maissin¹², qui lui aurait confié son œuvre (D'Souza, 1995 : 85).

Or, l'œuvre de Sonnerat est parsemée des noms de personnes qui l'auraient inspiré, sinon aidé à réunir sa documentation sur l'Inde, y compris celui de *M. de Messain* lui-même (1782 : 242), puisque Sonnerat se réfère à *sa traduction* lorsqu'il parle du culte du dieu Brahma. Nous avons déjà vu apparaître le nom de *M Martin* mentionné au début de cet article. Sonnerat cite également parmi ses influences, entre autres, *M Dow*¹³ pour la mythologie indienne (Sonnerat, 1782 : 195) *Abraham Roger*¹⁴ pour des cérémonies (Sonnerat, 1782 : 207, 251), *Holwell*¹⁵ et *M de Voltaire* (Sonnerat, 1782 : 212) avec qui il serait en désaccord concernant la date des *shastas* (shastras). Alors que Sonnerat n'occulte pas entièrement les sources de ses témoignages sur l'Inde, son erreur serait de ne pas reconnaître ouvertement leur contribution à son œuvre.

De plus, d'une façon curieusement prémonitoire, Sonnerat s'adresse à son public ainsi dans son avant-propos :

Le Lecteur trouvera nécessairement plusieurs articles déjà rapportés par différents Auteurs, ce qui fera un concours de preuves à cet égard. Je n'ai point cherché à embellir ce que j'ai vu & examiné; j'ajouterais même qu'un homme qui voyage depuis sa tendre jeunesse, ne doit pas prétendre aux agréments du style ; l'agréable ne sert que trop souvent à masquer le faux; & si cet Ouvrage n'a pas le brillant de quelques Écrits modernes, il aura du moins le mérite certain de la vérité. (Sonnerat, 1782: xv).

Est-ce une façon de prendre les devants alors que foisonnent à cette époque les récits de voyageurs, ou un aveu de culpabilité en anticipation du dévoilement éventuel de son délit ?

Il reste que le récit de Sonnerat est un mélange de fascination et de désir de présenter l'énigme qu'est l'Inde. Malgré ses quelques propos maladroits voire blessants pour les Indiens, relevant plutôt d'un manque de connaissance approfondie du pays, il revendique une position humaniste nette contre les maux du colonialisme et sa sympathie pour le défavorisé et l'opprimé : le paria, le sati, le peuple soumis. Il démontre enfin une vraie soif de connaître la religion hindoue, une partie entière de son œuvre y étant consacrée.

L'œuvre de Sonnerat vaut aujourd'hui encore pour les découvertes et le classement, toujours utilisé, de plusieurs espèces de flore et de faune. Il s'agit également d'un récit d'empire dans son livre, de stratégies d'expansion coloniale en Inde. Rappelons-nous qu'il demeura dans le sud de l'Inde, loin des intrigues d'une cour mogol en effondrement, et fait partie de ceux qui ont décrit pour la première fois cette partie du pays. La contribution que son témoignage de la société indienne hindoue a apportée à la construction des savoirs au XVIII^e siècle est reconnue. Ses représentations complexes et riches en détails ont éveillé de l'intérêt pour l'Inde auprès du public européen. Goethe, par exemple, se serait inspiré de Sonnerat pour adopter les termes *paria* et *bayadère* dans son poème *Der Gott un die Bajader* en 1797 (Marsh, 2009 : 77), et dans sa trilogie *Paria*. Enfin, l'indianiste Jean Filliozat constate que l'œuvre de Sonnerat est important car *sans aller jusqu'à parler d'une Renaissance orientale, comme avait fait Raymond Schwab à propos des premiers pas de l'indianisme, il faut reconnaître l'ouverture d'esprit vers les cultures orientales de l'Asie. Sonnerat s'inscrit dans ce mouvement.* (Ly-Tio-Phane, 2010 : vi) Les *Voyages aux Indes orientales...* se présentent comme un signe de cette ouverture, et comme l'un des premiers travaux des orientalistes français de l'époque.

Bibliographie

- D'Souza, F. 1995. *Quand la France découvrit l'Inde, les écrivains voyageurs français en Inde (1757-1818)*. Paris : Harmattan.
- Duchet, M. 1971. *Anthropologie et histoire au Siècle des lumières*. Paris : Maspero.
- Kury, L. 1998. « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830) ». *Revue d'histoire des sciences*, tome 51, n° 1, p. 65-92. doi : <https://doi.org/10.3406/rhs.1998.1310> [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/rhs_0151-4105_1998_num_51_1_1310 [consulté le 15 novembre 2019].
- Ly-Tio-Phane, M. Deloche, J. (Eds.), 2010. *Pierre Sonnerat : Nouveau Voyage aux Indes Orientales, 1786-1813*. Pondicherry: Institut Française de Pondichéry.
- Marsh, K. 2009. *Indian in the French Imagination: Peripheral Voices, 1754-1815*. London: Pickering and Chatto.
- Moussa S., 2006. « Le récit de voyage, Genre « Pluridisciplinaire », À propos des Voyages en Égypte au XIX^e siècle ». In : Éditions de la Sorbonne | *Sociétés & Représentations*, n° 21, p. 241-253. [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-1-page-241.htm> [consulté le 15 Novembre 2019].
- Pouillon, F. 2008. *Dictionnaire des orientalistes de langue française*. Paris: Karthala.
- Saïd, E.W. 1979/95. *Orientalism*. New York: Vintage Books.
- Sonnerat, P., Poisson (graveur), 1782. *Voyage aux Indes orientales et à la Chine : fait par ordre du Roi, depuis 1774 jusqu'en 1781 : dans lequel on traite des mœurs, de la religion, des sciences & des arts des Indiens, des Chinois, des Pégouins & des Madéagasses, suivi d'Observations sur le Cap de Bonne-Espérance, les Isles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques, & de Recherches sur l'Histoire Naturelle de ces Pays*. Paris : chez l'auteur.
- Spivak, G. 1988. Can the Subaltern Speak? In: Cary Nelson and Lawrence Grossberg (Eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*. London: Macmillan. p. 24-28.
- Thompson, C. 2011. *Travel Writing*. London: Routledge.

Notes

1. *Les Indes Florissantes* (1991) de Guy Deleury comprend des extraits de non moins d'une trentaine de récits de voyages du 18^e siècle.
2. Personne en relation avec une société savante et qui lui est attachée par ce titre. <https://www.cnrtl.fr/definition/correspondant>
3. Michel Adanson (1727-1806), botaniste et naturaliste d'origine écossaise connu pour ses recherches au Sénégal et aux Açores.
4. Joseph Banks, est botaniste et naturaliste britannique, qui a participé au premier voyage de James Cook autour du monde (1768-1771).
5. La constatation de Sonnerat concernant la contrefaçon a été confirmée par les travaux ultérieurs. Voir Ludo Rocher à ce sujet, où il impute la rédaction de l'Ezour Védamsoit à Roberto de Nobili, un prêtre jésuite italien connaissant le sanskrit, soit à Jean Calmette, prêtre jésuite lui-aussi. Le livre serait rédigé pour présenter les dogmes chrétiens aux Indiens dans un projet d'évangélisation. (Ludo Rocher, *Ezourvedam, a French Veda of the 18 century*, 1984, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, p.20) https://books.google.co.in/books/about/Ezourvedam.html?id=fM9VuzTwBesC&redir_esc=y <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5844060j.textelimage>

6. Texte original: As a scholarly attitude the picture of a learned Westerner surveying as if from a peculiarly suited vantage point the passive, seminal, feminine, even silent and supine East (...)
7. Référant aux castes auparavant considérées inférieures, il s'agit d'une appellation considérée péjorative aujourd'hui, et remplacée par *Dalit*.
8. Strabon, philosophe grec de 64 av JC, auteur de *Geographie*.
9. Texte original: If, in the context of colonial production, the subaltern has no history and cannot speak, the subaltern as female is even more deeply in shadow.
10. Texte original: (...) their embodiment of devotion, religion and sexuality. Indeed, their bewitching power was such that the inclusion of a description of the bayadères became almost obligatory in travelogues discussing India.
11. Maridas Poullé, indianiste français (1721-1796), traducteur de *Bagavadam ou Doctrine divine*, ouvrage religieux et philosophique indien (1788)
12. Jacques Maissin (1720-1802), officier au service de la Compagnie française des Indes orientales.
13. Alexandre Dow, *History of Hindustan*, 3 Vol. London, T. Becket, 1768-1772.
14. Abraham Roger, *La porte ouverte pour convenir à la connaissance du paganisme cache*, Amsterdam, John Schipper, 1670.
15. John Zephaniah Holwell, *Interesting Historical Events, Relative to the Provinces of Bengal, and the Empire of Indostan With a seasonable hint and persuasive to the honourable the court of directors of the East India Company. As also the mythology and cosmogony, fasts and festivals of the Gentoo's, followers of the Shastah. And a dissertation on the metempsychosis, commonly, though erroneously, called the Pythagorean doctrine*, 3 vols. London, 1765-1771.